



InfEAU-

Lettre AESEQ

Numéro spécial sur la COVID-19

(Bulletin no 23 - 2020-05-11)

Sondage du CPQ sur l'impact des programmes fédéraux PCU et PCUE sur l'emploi

ET

Nouveau programme fédéral: 'Crédit d'urgence aux grandes entreprises' (CUGE)

Bonjour!

Le Conseil du Patronat du Québec (CPQ) sonde ses membres pour évaluer l'impact sur l'emploi des programmes fédéraux de soutien financier destinés aux travailleurs (PCU et PCUE) qui ne sont pas en mesure de travailler, ou qui cherchent un emploi ou qui ont perdu leur emploi.

+

Nouveau programme fédéral de soutien aux grandes entreprises pour sauver les emplois : Crédit d'urgence pour les grands employeurs (PUGE).

SONDAGE DU CPQ SUR LES IMPACTS SUR L'EMPLOI DES PROGRAMMES FÉDÉRAUX DE SOUTIEN FINANCIER DES TRAVAILLEURS – UN FREIN À L'EMPLOI ?

Des employeurs ont porté à l'attention du Conseil du Patronat du Québec (CPQ) l'impact négatif de mesures mises en place pour apporter un soutien financier aux personnes qui ne sont pas en mesure de travailler, ou qui cherchent un emploi ou qui ont perdu leur emploi. Les deux mesures suivantes sont particulièrement ciblées :

- La Prestation canadienne d'urgence (PCU)
- La Prestation canadienne d'urgence pour étudiants (PCUE)

Les employeurs qui se sont exprimés auprès du CPQ indiquent que ces mesures auraient comme conséquence de dissuader certains travailleurs et étudiants de retourner ou de chercher un travail.

En effet, selon ces employeurs, certains bénéficiaires vont préférer toucher la prestation d'urgence plutôt que de travailler. D'autres vont demander de réduire le nombre d'heures travaillées pour gagner moins de 1000 \$/mois et être admissibles à la PCU, de manière à combiner leur salaire et la prestation fédérale. De même, le programme de soutien financier des étudiants (PCUE) pourrait avoir des impacts certains sur l'embauche d'étudiants pour combler les < emplois d'été >.

Aussi, le CPQ sonde ses membres afin d'évaluer l'impact (négatif) des programmes fédéraux (PCU et PCUE) sur le retour de la main-d'œuvre au travail. Les résultats du sondage orienteront les représentations du CPQ auprès des instances gouvernementales, afin de proposer des ajustements qui tiennent compte des besoins des employeurs pour la reprise des activités.

Pour consulter le formulaire du sondage suivre le lien suivant : https://us10.list-manage.com/survey?u=fee9ccc4c5c9004977c4b523a&id=ece8ad3315&e=7408fd7e4f&utm_source=Liste+contacts+CPQ&utm_campaign=0d62a9cb63-EMAIL_CAMPAIGN_2019_02_22_02_25_COPY_01&utm_medium=email&utm_term=0_5a16426fbd-0d62a9cb63-144007573

CRÉDIT D'URGENCE AUX GRANDES ENTREPRISES (CUGE)

Le premier ministre canadien a présenté, lundi 11 mai 2020, un nouveau programme de soutien aux entreprises. Ce programme le < Crédit d'urgence pour les grands employeurs > (CUGE), a été développé au bénéfice des grandes entreprises qui sont incapables de se financer sur le marché privé. Il s'agit d'un programme de prêts de fonds où le gouvernement canadien agit à titre de prêteur de dernier ressort pour les grandes entreprises du pays. L'ensemble des industries canadiennes, incluant l'industrie pétrolière, sont admissibles au CUGE.

Des mots mêmes du Premier Ministre Trudeau, le CUGE a pour objectif d'éviter la faillite des grandes entreprises et sauver des « millions d'emplois ». Il a insisté sur le fait que le CUGE doit servir à protéger les emplois des travailleurs. Les prêts ne doivent pas être utilisés pour « donner de l'argent de plus aux dirigeants ». À cet effet, le Premier Ministre a indiqué que des « limites fermes » seront imposées sur les dividendes, les rachats d'actions et la rémunération des hauts dirigeants. Les grandes entreprises qui vont bénéficier du CUGE devront prendre des « engagements clairs » en ce sens.

Par ailleurs, la Banque de développement du Canada (BDC) met sur pied un nouveau programme, intitulé '*Programme de financement pour les moyennes entreprises (PCE)*' qui a pour objectif « d'injecter des liquidités dans les entreprises de taille moyenne qui sont particulièrement touchées par la COVID-19, et dont les besoins en matière de crédit sont supérieurs au soutien financier qui est disponible en vertu du programme de crédit aux petites entreprises. » La BDC fournira de plus amples informations sur ce programme prochainement.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter :

Daniel Schanck, M.Sc.
Directeur général, AESEQ inc.
514-893-1772 info@aeseq.com